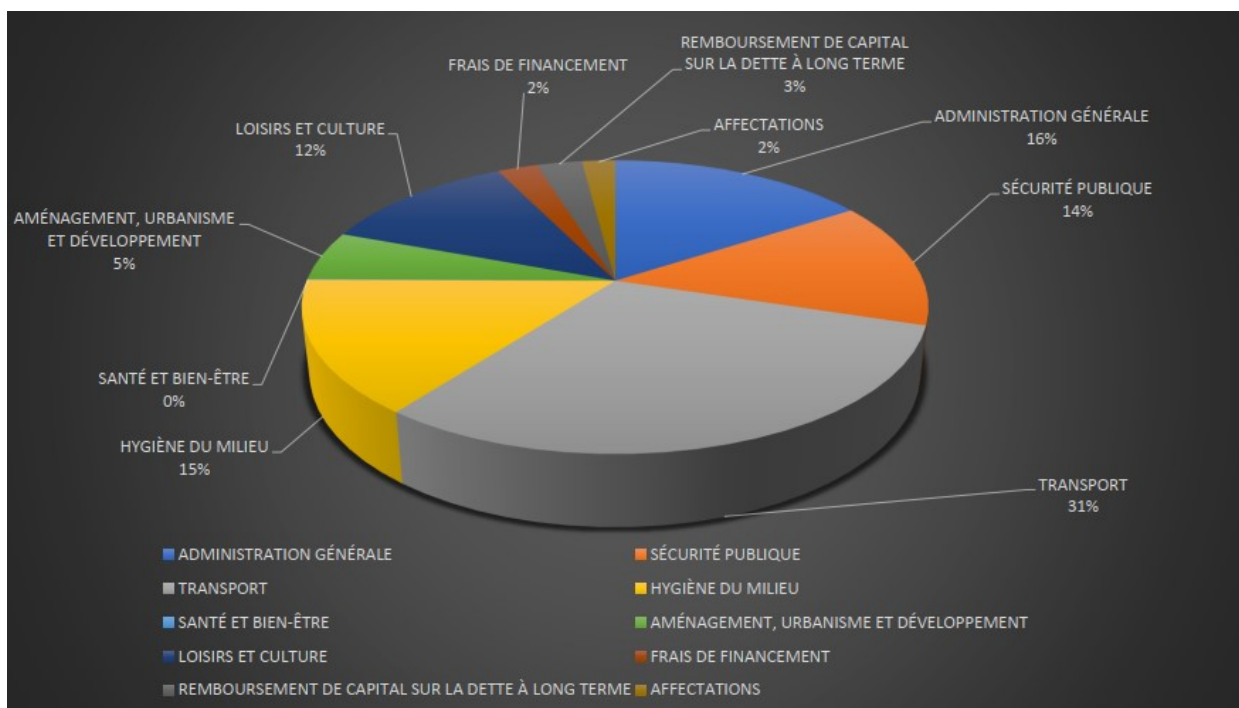


Mot du maire- Exercice budgétaire 2024

Comme chaque année, la Municipalité s'est mise à l'œuvre pour l'exercice budgétaire. C'est là l'un des moments importants auxquels nous consacrons toute notre attention, et ce durant quelques mois. Nous avons donc procédé au dépôt et à l'adoption du budget 2024 de l'ordre de 8 672 672 \$, et ce le 13 décembre 2023 dont les dépenses se répartissent comme suit :

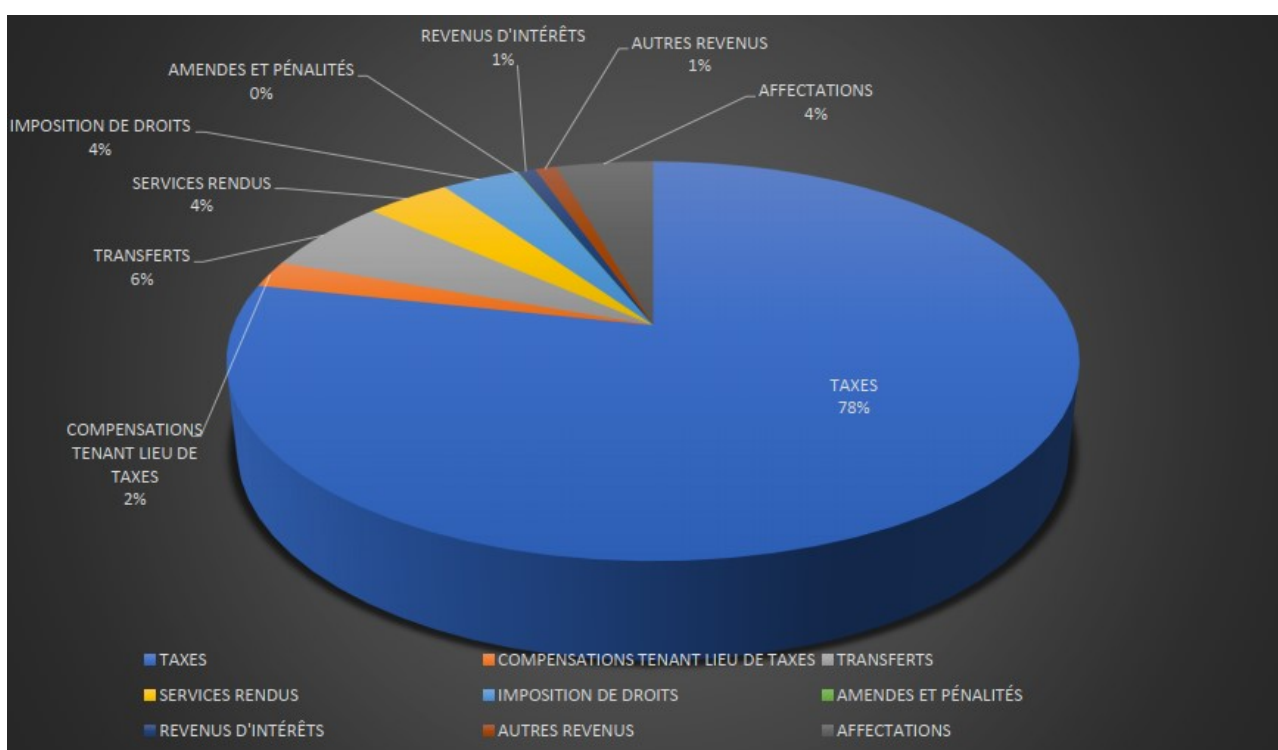


Nous avons été confrontés à une hausse des coûts de l'ordre de 829 444 \$ qui s'explique comme suit :

Tout d'abord, nous devons absorber, encore une fois, une hausse des coûts des différentes quotes-parts reliées à la prestation de services offerts par les organismes supra municipaux tels que la MRC, le Complexe environnemental de la Rouge, la Régie intermunicipale des Trois-Lacs, la Sûreté du Québec et encore plus. Cette hausse s'explique par le fait que nous sommes facturés sur certains facteurs, dont l'un est en fonction de la richesse foncière uniformisée (RFU) de notre Municipalité, soit l'ensemble des valeurs des terrains et des habitations admissibles à la taxation municipale s'est vu passer de 689 millions \$ à 1,183 milliard \$. Comme nous débutons un nouveau rôle triennal, les nouvelles valeurs sont ajustées en fonction du marché au 1^{er} juillet 2022. Notre territoire se voit impacté d'une hausse moyenne des valeurs des propriétés de 72 % ce qui a pour effet d'augmenter notre facture pour les différents services.

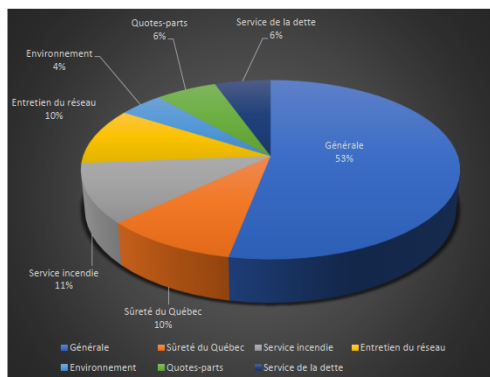
Revenus

Pour mieux répartir le fardeau de taxation, le conseil municipal a manifesté son intérêt, par voie de résolution, d'établir de nouvelles catégories de taxation pour alléger le secteur résidentiel, communément appelé « taxes commerciales ». En ce sens, le taux de base de taxation sera différent pour le secteur non résidentiel. Pour les membres du conseil municipal, il s'avérait primordial, dans le contexte économique difficile que le Québec connaît, de limiter le plus possible la hausse de taxes de nos citoyen.ne.s et de nos commerçants. En outre, il est important de comprendre que les revenus des municipalités, en général, sont principalement liés à la taxe foncière générale, couramment appelée « taxe municipale ». Notre municipalité n'y échappe pas, tel que le démontre ce diagramme :



À la suite des informations ci-haut mentionnées, le conseil municipal a décidé de réviser la taxe foncière générale et le coût de certains services comme suit :

Description	Résiduelle	Immeubles non résidentiels			Immeubles industriels	6 logements ou plus	Immeubles agricoles	Immeubles forestiers	2022 (Taux unique)	Variation (résiduel)
	Taux de base (résidentielle)	Résidences de tourisme	Hôtels	Autres						
Générale	0,2594 \$	0,4539 \$	0,4539 \$	0,3220 \$	0,4539 \$	0,3457 \$	0,2594 \$	0,2594 \$	0,4763 \$	(0,2169) \$
Sûreté du Québec	0,0486	0,0486	0,0486	0,0486	0,0486	0,0486	0,0486	0,0486	0,0804	(0,0318)
Service incendie	0,0526	0,0526	0,0526	0,0526	0,0526	0,0526	0,0526	0,0526	0,0899	(0,0373)
Entretien du réseau	0,0500	0,0500	0,0500	0,0500	0,0500	0,0500	0,0500	0,0500	0,0500	-
Environnement	0,0214	0,0214	0,0214	0,0214	0,0214	0,0214	0,0214	0,0214	0,0214	-
Quotes-parts	0,0299	0,0299	0,0299	0,0299	0,0299	0,0299	0,0299	0,0299	0,0496	(0,0197)
Sous-total	0,4619	0,6564	0,6564	0,5245	0,6564	0,5482	0,4619	0,4619	0,7676	(0,3057)
Service de la dette	0,0270	0,0270	0,0270	0,0270	0,0270	0,0270	0,0270	0,0270	0,0458	(0,0188)
TOTAL	0,4889 \$	0,6834 \$	0,6834 \$	0,5515 \$	0,6834 \$	0,5752 \$	0,4889 \$	0,4889 \$	0,8133 \$	(0,3244) \$



Finalement, dans le cadre de cet exercice budgétaire rigoureux nous avons su faire preuve d'innovation en soutenant des projets porteurs pour notre population, dont plusieurs feront l'objet de demande d'aide financière. En ce sens, le conseil municipal tient à souligner l'excellent travail des équipes lors des séances de travail. Parmi les grands projets, notons : la définition du plan stratégique 2024-2034. À cet égard, le conseil municipal jugeait important de planifier la vision de la Municipalité au-delà du mandat politique de 4 ans pour assurer une pérennité de la planification stratégique. Notons également la planification du Cœur Villageois, la bonification de l'offre événementielle et récréative, le développement de la culture et le soutien économique aux entrepreneurs avec la création d'un fonds et d'un guichet d'accès dédiés aux entrepreneurs.e.s.

Avec le budget 2024, le conseil municipal est persuadé qu'il répond aux attentes de la population tout en faisant preuve de prudence, de rigueur et d'efficacité face à la situation économique actuelle.

Steve Perreault, maire